

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE**

**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 01 MARS 2022**

Délibération n° 22-07 Orientations budgétaires 2022 de la régie

VU les articles L. 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales
 VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
 VU l'arrêté préfectoral n°523 en date du 22 décembre 2011 portant création du Syndicat mixte dénommé « syndicat mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon »
 VU les arrêtés préfectoraux n° 292 du 25 octobre 2013, n°73 du 24 mars 2016 et n°240 du 7 août 2017 portant modifications des statuts du Syndicat mixte désormais dénommé « Syndicat mixte de l'aéroport Saint-Etienne Loire »
 Vu la délibération 20-2 du 27 janvier 2020 portant création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour l'exploitation de l'aéroport de St Etienne Loire

Le Comité syndical se réunit à l'effet d'examiner les orientations budgétaires 2022 de la régie d'exploitation de l'aéroport.

Présents : Mesdames Irène BREUIL, Nadia SEMACHE
 Messieurs Jean-Yves BONNEFOY, Pierrick COURBON, Sylvain DARDOUILLER, Jordan DA SILVA, François DRIOL, Gérard DUBOIS, Luc FRANCOIS, Georges HALLARY, Jérémie LACROIX, Eric LARDON, Pierre LARDON, Yves PARTRAT, Gaël PERDRIAU, Hervé REYNAUD, Philippe VALENTIN, Daniel VILLAREALE
Pouvoirs : Madame Sylvie BONNET donne pouvoir à Monsieur Yves PARTRAT
 Monsieur Christophe BAZILE donne pouvoir à Monsieur Eric LARDON
Excusés : Monsieur Jean-Pierre TAITE

**VOTE A LA MAJORITE ABSOLUE
DES VOIX EXPRIMEES**

Le débat des orientations budgétaires doit permettre :

- d'arrêter le niveau des dépenses de fonctionnement pour l'exploitation courante de l'Aéroport
- d'arrêter le niveau des recettes de fonctionnement liées à l'exploitation. L'équilibre du budget de fonctionnement de la régie étant réalisé par la subvention versée par le Syndicat mixte.
- D'arrêter le programme d'investissement 2022 dont le mode de financement proposé sera des subventions d'équipements versées par le syndicat mixte et l'excédent d'investissement reporté.

Ces orientations budgétaires 2022 s'appuient sur un budget prévisionnel de fonctionnement estimé à 2 008 000 € et un budget prévisionnel d'investissement estimé à 2 362 500 €.

1-) Budget prévisionnel de fonctionnement 2022

Les dépenses de fonctionnement ont été prévues sur la base des contrats en cours et des dépenses de l'année 2021 de la régie d'exploitation. Les charges d'entretien et de maintenance sont stables. Il est intégré le financement du service de Météo France pour 2021 et 2022. L'année 2022 permettra de lancer le travail sur le développement commercial de l'aéroport avec la création d'un poste de responsable du développement commercial et des prestations de conseils. La mise en place des fonctions AFIS complémentaires au contrôle aérien ont été prise en compte pour le 2eme semestre.

Les recettes de fonctionnement ont été prévues avec:

- des recettes d'exploitation équivalentes aux recettes réalisées en 2021 dont 735 000€ d'estimation de la majoration de la taxe d'aéroport.
- la subvention du syndicat mixte pour l'équilibre du budget 780 000€

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE**

- le dégrèvement de la CFE
- la cession d'un matériel d'exploitation Air Start Unit 46 800€

Les principaux postes de dépenses et de recettes envisagés pour l'exercice 2022 sont les suivants :

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--|--------------------|--|--------------------|
| Achats | 101 100 € | Recettes aéronautiques | 1 063 500 € |
| Services extérieurs | 529 300 € | | |
| Autres service extérieurs | 171 100 € | dont majoration taxe aéroport | 735 000 € |
| Impôts et taxes | 155 500 € | Subvention du SMASEL | 780 000 € |
| Charges de personnel | 820 400 € | Dégrèvement CFE | 60 000 € |
| dont Personnel extérieur au service (SDIS) | 96 600 € | | |
| dont Service AFIS | 2 500 € | | |
| dont Mission développement | 30 000 € | | |
| Autres charges de gestion courante | 2 000 € | Produits des cessions des éléments d'actif | 46 800 € |
| Charges financières | 4 600 € | | |
| Dotations aux amortissements | 207 000 € | Résultat reporté | 57 700 € |
| Impôt sur les bénéfices et assimilés | 17 000 € | | |
| TOTAL | 2 008 000 € | TOTAL | 2 008 000 € |

2-) Budget prévisionnel d'investissement 2022

Les principaux postes de dépenses et de recettes envisagés pour l'exercice 2022 sont les suivants :

| DEPENSES | | RECETTES | |
|-------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|--------------------|
| Etudes | 60 000 € | | |
| Matériels informatiques et divers | 52 000 € | Subvention d'investissement | 1 160 000 € |
| Acquisitions foncières | 10 000 € | Amortissement des immobilisations | 207 000 € |
| travaux sur clôtures | 20 000 € | Autres Dettes | 600 000 € |
| travaux pontage fissures piste | 40 000 € | | |
| Travaux sur bâtiments | 620 000 € | | |
| Maitrise d'œuvre Travaux piste | 50 000 € | | |
| Travaux réfection de la piste | 800 000 € | | |
| Autres dépenses | 600 000 € | | |
| Reste à réaliser exercice précédent | 49 600 € | Report Excédent d'investissement | 395 500 € |
| Dépenses imprévues | 60 900 € | | |
| TOTAL | 2 362 500 € | TOTAL | 2 362 500 € |

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE**

Les travaux et investissements sont budgétés pour 2022 comme suit :

- 20 000 € étude design de service et réaménagement de l'accueil, hall d'entrée, salle d'arrivée et étage aile nord et 40 000 pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux immobilier
- 52 000 € d'acquisition de matériel informatique et divers dont 12000€ pour le changement du système de téléphonie (autocom- téléphone), 20 000€ pour le remplacement des batteries de l'onduleur, 5000€ divers matériel informatique et radio et 15000€ correspondant à une enveloppe d'urgence suite à panne.
- 10 000 € pour la finalisation des acquisitions foncières (2 tènements)
- 20 000 € de travaux de clôtures
- 40 000 € pour pontage de fissures sur la piste
- 620 000€ de travaux sur bâtiment dont 250 000 € travaux de réhabilitation de l'aile nord du bâtiment, 70 000 € de travaux pour la façade nord de l'aérogare , 245 000 € travaux de réfection et sécurisation de la toiture aérogare , 25 000 € travaux de réaménagement intérieur de l'accueil, hall d'entrée, salle d'arrivée et étage aile nord et 30 000 € travaux d'entretiens et amélioration thermique des bâtiments
- 50 000 € pour la maîtrise d'œuvre pour les travaux de piste
- 800 000 € pour les travaux de réfection de la piste
- 600 000€ pour autres dépenses

Ces travaux et investissements seront financés par une subvention d'investissement du budget principal de 1 160 000€ et l'excédent d'investissement reporté

Après en avoir délibéré, le comité Syndical prend acte de l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires 2022 fondé sur les éléments contenus dans la présente délibération.

A Saint-Etienne, le 1^{er} mars 2022

Monsieur Gaël PERDRIAU

**Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport de Saint-Etienne Loire**

